



Sujet : [INTERNET] A480

De : "> Danielle Verger (par Internet)" <verger.danielle@

Date : 17/09/2018 21:54

Pour : ddt-enquetepubliquea480@isere.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Nous allons vers un réchauffement climatique et nous avons la chance d'avoir le Drac et la végétation luxuriante qui pousse sur ses berges, ce qui amène un peu de fraîcheur lors des périodes de canicule. Les berges du Drac sont déjà un lieu de promenades pour beaucoup de personnes et elles pourraient devenir beaucoup plus agréables si A480 devenait un simple boulevard urbain avec une vitesse réduite à 70 km/h, ce qui paraît d'ailleurs indispensable, puisque cette autoroute traverse l'agglomération grenobloise (agglomération dite apaisée).

Les rives du Drac hébergent une multitude d'animaux et beaucoup d'arbres. Les animaux vont hélas fuir et beaucoup d'arbres vont être abattus ce qui est aberrant. Il paraît que ce massacre sera compensé. Oui mais par des plantations et des créations de zones humides très loin de A480. J'ai du mal à comprendre. Je ne vois pas du tout où est la compensation pour les riverains de A480.

Les arbres par leurs racines sont des stabilisateurs de terrains, ils empêchent l'érosion. Ils sont également des purificateurs d'air, ils absorbent le CO2 et les poussières. Ils sont donc indispensables à la stabilité des digues sur lesquelles vont rouler des milliers de véhicules chaque jour dont des camions, mais également indispensable pour la santé des personnes qui vivent en bordure de grands axes routiers comme A480. Au lieu de les abattre il faudrait plutôt en planter puisqu'en élargissant cette autoroute le nombre de véhicules va augmenter et la pollution également.

Non il ne faut pas élargir A480 mais faire 3 voies sur l'emprise actuelle en limitant la vitesse à 70km/h maximum en posant un revêtement routier anti bruit et des protections phoniques. Il faut que les grenoblois se réapproprient les berges du Drac et que la faune et la flore soient protégées.

Je vous prie d'agréer Monsieur le commissaire enquêteur, mes respectueuses salutations.

Danielle Verger

Sujet : [INTERNET] contribution enquête publique
De : "> Joelle BATIFOULIER (par Internet)" <joelle.batifoulier@
Date : 18/09/2018 08:52
Pour : <ddt-enquetepubliquea480@isere.gouv.fr>

Bonjour,

C'est une chance de pouvoir dire son avis même si cela ne servira à rien !

1. Le projet est justifié par l'absence d'autres solutions

En 1990 quand j'allais travailler à Comboire à 8h, je mettais 7mn en partant du chemin du Drac à Sassenage. Quand je quittais mon lieu de travail à 20H, j'étais seule sur le retour. J'ai eu un pneu crevé un soir de novembre et deux voitures sont passées en 5mn ! (la deuxième s'est arrêtée, merci ! j'étais enceinte de 7 mois...)

Aujourd'hui, il est facile de constater la grande quantité de camions qui encombrent la circulation et prennent la direction du Col de la Croix Haute (et d'autres). C'est donc du transit.

Quelle volonté politique d'organiser le ferroutage en 25 ans, pour réduire la circulation des poids lourds, des matières dangereuses, des émissions de gaz à effets de serre et de particules fines rejetés dans cette cuvette ? l'impact environnemental, la santé du vivant et des habitants passe bien loin après l'aspect économique (200 morts par an à cause des pollutions dans la cuvette c'est insignifiant, une journée par semaine au-dessus des seuils de la norme européenne en matière de pollution de l'air cela ne compte pas ...).

L'état endosse une très lourde responsabilité quant à la santé des habitants et s'expose à de graves accusations dans l'avenir car les citoyens vont se révolter de cette inertie. Aujourd'hui des hommes et des femmes meurent prématurément à cause de la pollution, les enfants sont malades et fragilisés, ceux qui ont les moyens s'enfuient à la campagne pour habiter des lieux plus sains mais hélas cela augmente le trafic et donc les pollutions.

2. Repousser le problème

On sait très bien que lorsqu'on élargit une voie, cela n'améliore la fluidité que temporairement, et on se retrouve quelques années plus tard avec encore plus de véhicules donc d'autant plus de pollution et de bruit, donc d'autant plus d'impacts sur la santé, la flore et la faune. C'est constatés partout, c'est l'effet « aspirateur ».

3. Surchauffe augmentée

Les surfaces goudronnées vont être augmentées sur des centaines de m², cela induit une surchauffe de l'air, en même temps que seront supprimées des zones de verdure qui tamponnent et rafraîchissent. 40°C à l'ombre cet été dans la cuvette (41°C à l'ombre en 2003), avec beaucoup de jours de pollution à l'ozone (conséquence des températures qui favorisent les réactions chimiques). Le bien-être et la santé des êtres vivants seront un peu plus dégradés mais tant pis. Nos enfants et petits enfants pourront-ils encore vivre dans cette cuvette ?

4. Trame verte et bleue, quelle logique ?

Sur la commune de sassenage, des propriétaires fonciers vont être expropriés (certaines parcelles sont cultivées en blé, tournesol ou autres) le long de la Petite Saône, afin d'améliorer la trame verte et bleue et en même temps on va réduire l'existant le long du Drac en coupant des arbres et arbustes et en goudronnant des zones enherbées.

5. Beaucoup d'argent alors que des milliers d'habitants seraient en danger sur la rive gauche du Drac

Suite à la tempête Xynthia, l'état a demandé à tous les préfets de revoir les plans de prévention des risques d'inondation sur les territoires. Une étude de la solidité des digues du Drac a donc été faite en 2015 et 2016. Conclusion : il existe 19 points de fragilité des berges en rive gauche du Drac entre Seyssins et Sassenage.

En cas de forte crue de la Romanche et du Drac, des milliers de citoyens seraient en danger, risquant de se

retrouver avec des hauteurs d'eau allant de 50cm à 1.50m, et arrivant à la vitesse de 2m seconde par endroit !

Beaucoup de permis de construire sont bloqués, des propriétaires sont lésés, des maisons ne peuvent plus être aménagées en plain-pied, certains qui souhaitaient faire des studios dans une partie de leur maison ne peuvent plus etc....

Renforcer les digues et curer le Drac coûtant trop cher, rien n'a été prévu depuis 50 ans alors que les extrêmes en matière d'incidents climatiques se renforcent (pluie, vent, températures, orages). La sécurité de 20 000 personnes n'est pas une priorité (sans compter les complications, interdictions concernant les logements, murets, agrandissements, dévaluation des biens engendrés par ce Plan de Prévention des risques d'inondation). Quelle catastrophe écologique en cas d'inondation ? Quels coûts pour remettre le territoire en état, dépolluer, indemniser, soigner, inhumer ? Quels conséquences sur l'activité économique aussi puisque ce n'est que ce qui compte ?

En revanche on trouve de quoi payer les travaux de l'autoroute.... Citoyens de la rive gauche du Drac, vous êtes bien moins importants que les entreprises du Grésivaudan.

Bonne lecture
Joelle batifoulier

Sujet : [INTERNET] Avis enquête A480

De : "> Olivier Gallot-Lavallée (par Internet)" <olivier.gallotlavallee@

Date : 19/09/2018 11:48

Pour : ddt-enquetepubliquea480@isere.gouv.fr

à l'attention du président de la commission d'enquête "A480":

ddt-enquetepubliqueA480@isere.gouv.fr

Préambule:

La synthèse que vous "enquêteur public" avait fait de la précédente enquête publique n'est malheureusement pas un travail de synthèse comme on l'apprend sur la banc de l'université. Le déséquilibre est disproportionné et les requêtes des enquêtes ne sont pas relayées (ce fait est déontologiquement grave). Ce rapport a donc été rédigé dans un esprit partial favorable à ce projet pharaonique; sans références scientifiques quand aux retombées sur la modification de la part modale; sans références scientifiques quant aux retombées environnemental consécutives; sans références aux projets alternatifs. Un grand nombre de citoyen non encartés dont je fais parti (par ailleurs parents et riverains de l'A480) sont outrés par le niveau de déviance non dissimulé de cette enquête publique. La responsabilité de l'enquêteur engage tristement la santé et l'avenir de milliers de jeunes grenoblois. Des projets de ce types sont archaïques (c'est le retour à la bougie), mais visiblement le machine BTP française semble avoir encore de bon petit soldats à ses ordres (j'espère que vous n'oublierais pas de compter à vos petits enfants la triste façon dont vous avez participé à hypothéquer leur avenir..). La précédente enquête publique sur le tunnel de la chartreuse avait conclu exactement le contraire que vous, avec pour avantage sur votre enquête un véritable travail de documentation scientifique.

En conséquence de quoi pourriez vous commencer votre rapport d'enquête numéro deux, par une déclaration de conflit d'intérêt de votre part, également faire part de votre position avant enquête (déclaration de subjectivité). De publier l'ensemble des enquêtes que vous avez signé favorablement au BTP et s'il en est, celles défavorables.

Avis du citoyen:

Les modes de déplacement étant concurrentiels cet investissement de 300 M EUR (equ. à 15km de tramway) qui faciliterait le déplacement en voiture renforcerait par conséquent la part modale de la voiture et du poids lourd, la disproportion de l'effort financier en faveur de ce mode nuierait aux autres modes comme l'histoire du déplacement urbain la montré en Europe depuis plus d'un siècles [1] . Cette solution faciliterait également les déplacements pendulaires et par conséquent participerait à la déprise agricole environnante et à l'étalement des zones d'ortoirs périurbaines. La vie à Grenoble étant polluée par ce trafic urbain en croissance (bruits, risques de circulation, emprises au sol, qualité de l'air), certaines familles "aspirent" à quitter Grenoble pour accéder aux villages périurbains bénéficiant ainsi de l'air un peu plus pur et du calme et à leur tour faisant subir par leur transport pendulaire les désagréments qu'ils subissaient auparavant (c'est une fuite sans fin et sans avenir). De ce fait il est urgent de limiter la croissance des villes à des échelles humaine viable et durable. La densification a du bon (pépinière d'activité, limitation des déplacements, économie d'énergie) la sur-densification est contreproductive

économiquement et socialement parlant (augmentation du cout de la vie, temps de trajets, fatigue, qualité de vie, espace vert, santé) . Ce projet participe d'un aménagement du territoire inégal et donc contraire à l'utilité publique. Ce projet est une atteinte à l'écosystème de l'une des plus belles rivières de France (richesse inestimable, espèces endémique recensées). Ce projet compromet fortement la possibilité de créer un corridor vert reliant la ville à ses rives du drac. Si au lieu d'élargir , cette rocade était entièrement recouverte par une coulée verte associant chemins et autoroute pour mode doux (vélo électrique pour le déplacement quotidiens, livraison à moteur gnv ou elec, zone piétonne pour la promenade, le footing etc)... Donnant ainsi un accès à cette zone verte aux grenoblois (les berges de l'Isère ayant déjà été sacrifiées au trafic urbain = voie sur berges). Le toulousain d'origine que je suis est atterré par la médiocrité de l'aménagement de cette ville (où les berges ne sont pas mises en valeur autrement que pour servir des automobiles et notoirement connue pour ça laideur en béton en contraste avec son magnifique écrin de verdure). A Toulouse les berges sont des zones d'activité économique culturelle et de sociabilité dans un environnement apaisé et aérés. L'accès au berges du drac dans un environnement saint serait donc d'utilité publique. Ce recouvrement limiterait les nuisances sonores et atmosphériques. Les écoliers de Vallier et les enfants en bas âges de la crèche pomme flore pourraient sortir dans la cour sans compromettre leur santé. Vos recommandations de mise en place de systèmes de ventilation double flux pour cette école est un aveu de pollution généré par la rocade. Les villes d'Europe qui ont su mettre en avant les déplacements doux bénéficient de santé économique meilleur. Toutes ces raisons mènent à affirmer que ce projet est contre l'intérêt publique (socialement, environnementalement, et économiquement parlant).

Références bibliographiques:

[1] "Gautier H. Le retour de la bicyclette.. Une histoire des déplacements urbains en Europe de 1817 à 2050. Terminal. Technologie de l'information, culture & société. 2016 Dec 30(119)].

17

Sujet : [INTERNET] Fwd: Avis enquête A480

De : "> Olivier Gallot-Lavallée (par Internet)" <olivier.gallotlavallee@

Date : 19/09/2018 14:24

Pour : ddt-enquetepubliquea480@isere.gouv.fr

à l'attention du président de la commission d'enquête "A480":

ddt-enquetepubliqueA480@isere.gouv.fr

Préambule:

La synthèse que vous "enquêteur public" avait fait de la précédente enquête publique n'est malheureusement pas un travail de synthèse comme on l'apprend sur les bancs de l'université. Le déséquilibre est disproportionné et les requêtes des enquêtes ne sont pas relayées (ce fait est déontologiquement grave). Ce rapport a donc été rédigé dans un esprit partial favorable à ce projet pharaonique; sans références scientifiques quand aux retombées sur la modification de la part modale; sans références scientifiques quant aux retombées environnemental consécutives; sans références aux projets alternatifs. Un grand nombre de citoyen non encartés dont je fais parti (par ailleurs parents et riverains de l'A480) sont outrés par le niveau de déviance non dissimulé de cette enquête publique. La responsabilité de l'enquêteur engage tristement la santé et l'avenir de milliers de jeunes grenoblois. Des projets de ce types sont archaïques (c'est le retour à la bougie), mais visiblement le machine BTP française semble avoir encore de bon petit soldats à ses ordres (j'espère que vous n'oublieriez pas de compter à vos petits enfants la triste façon dont vous avez participé à hypothéquer leur avenir..). La précédente enquête publique sur le tunnel de la chartreuse avait conclu exactement le contraire que vous, avec pour avantage sur votre enquête un véritable travail de documentation scientifique.

En conséquence de quoi pourriez vous commencer votre rapport d'enquête numéro deux, par une déclaration de conflit d'intérêt de votre part, également faire part de votre position avant enquête (déclaration de subjectivité). De publier l'ensemble des enquêtes que vous avez signé favorablement au BTP et s'il en est, celles défavorables.

Avis du citoyen:

Les modes de déplacement étant concurrentiels cet investissement de 300 M EUR (equ. à 15km de tramway) qui faciliterait le déplacement en voiture renforcerait par conséquent la part modale de la voiture et du poids lourd, la disproportion de l'effort financier en faveur de ce mode nuierait aux autres modes comme l'histoire du déplacement urbain la montré en Europe depuis plus d'un siècles [1] . Ceci en contradiction totale avec les dernières directives liées au transport et à l'environnement. Cette solution faciliterait également les déplacements pendulaires et par conséquent participerait à la déprise agricole environnante et à l'étalement des zones d'ortoirs périurbaines. La vie à Grenoble étant polluée par ce trafic urbain en croissance (bruits, risques de circulation, emprises au sol, qualité de l'air), certaines familles "aspirent" à quitter Grenoble pour accéder aux villages périurbains bénéficiant ainsi de l'air un peu plus pur et du calme et à leur tour faisant subir par leur transport pendulaire les désagréments qu'ils subissaient auparavant (c'est une fuite sans fin et sans avenir). De ce fait il est urgent de limiter la croissance des villes à des échelles humaine viable et durable. La densification a du bon (pépinière d'activité,

limitation des déplacements, économie d'énergie) la sur-densification est contreproductive économiquement et socialement parlant (augmentation du cout de la vie, temps de trajets, fatigue, qualité de vie, espace vert, santé) . Ce projet participe d'un aménagement du territoire inégal et donc contraire à l'utilité publique. Ce projet est une atteinte à l'écosystème de l'une des plus belles rivières de France (richesse inestimable, espèces endémique recensées). Ce projet compromet fortement la possibilité de créer un corridor vert reliant la ville à ses rives du drac. Si au lieu d'élargir , cette rocade était entièrement recouverte par une coulée verte associant chemins et autoroute pour mode doux (vélo électrique pour le déplacement quotidiens, livraison à moteur gnv ou elec, zone piétonne pour la promenade, le footing etc).... Donnant ainsi un accès à cette zone verte aux grenoblois (les berges de l'Isère ayant déjà été sacrifiées au trafic urbain = voie sur berges). Le toulousain d'origine que je suis est atterré par la médiocrité de l'aménagement de cette ville (où les berges ne sont pas mises en valeur autrement que pour servir des automobiles et notoirement connue pour ça laideur en béton en contraste avec son magnifique écrin de verdure). A Toulouse les berges sont des zones d'activité économique culturelle et de sociabilité dans un environnement apaisé et aérés. L'accès au berges du drac dans un environnement saint serait donc d'utilité publique. Ce recouvrement limiterait les nuisances sonores et atmosphériques. Les écoliers de Vallier, ampere, diderot, mistral et les enfants en bas âges de la crèche pomme flore pourraient sortir dans la cour sans compromettre leur santé. Vos recommandations de mise en place de systèmes de ventilation double flux pour cette école est un aveu de pollution généré par la rocade. Les villes d'Europe qui ont su mettre en avant les déplacements doux bénéficient de santé économique meilleur (contrairement a ce qui est argumenté par area en introduction...et bien entendu sans références bibliographiques, ce n'est pas sérieux). Toutes ces raisons mènent à affirmer que ce projet est contre l'intérêt publique (socialement, environnementalement, et économiquement parlant).

Olivier Gallot-Lavallée
Habitant de Grenoble

Références bibliographiques:

[1] "Gautier H. Le retour de la bicyclette.. Une histoire des déplacements urbains en Europe de 1817 à 2050. Terminal. Technologie de l'information, culture & société. 2016 Dec 30(119)].